



DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNE DE MONS EN PEVELE

230 rue du Moulin
59246 MONS EN PEVELEEXTRAIT du PROCES VERBAL
des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALL'an deux mil VINGT SIX
Le SEIZE AVRIL à 19H00

Les membres du Conseil Municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle de la Mairie à Mons-en-Pévèle, sur la convocation, en date du 10 Avril 2026, qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers
en exercice : 19
Présents : 14
Absents représentés : 4
Absents non représentés : 1
Votants : 18

DELIBERATION
2026-16

Etaient présents : Mr PEREZ Sylvain, Mme RUBY-DHELIN Valérie, Mme LANIER-PAWELEC Johanna, Mr MILLEVILLE Francis, Mme LOBERT MANOUVRIEZ Pauline, Mr VERHAEGEN André, Mme BOONE Monique, Mme DULONGCOURTY Amélie, Mr HENNETTE Philippe, Madame TUFFIER Corinne, Mme HAMAÏDE Louise, Mr MORTREUX Jean-Louis, Mme DELANNOY Muriel, Mr DURIEZ Pierre

Absents excusés : Mr LESAGE Vincent donne procuration à Mme LOBERT-MANOUVRIEZ Pauline, Mme LAUNOIS Christine donne procuration à Mme RUBY-DHELIN Valérie, Mr FRAIM Laurent donne procuration à Mr PEREZ Sylvain, Mr MERCIER Julien donne procuration à Mr MILLEVILLE Francis

Etaient absents : Mr DELANNOY Michel

Il a été procédé conformément au Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal : Mme BOONE Monique ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ECOLE

Monsieur le maire indique qu'il y a lieu de désigner les représentants du Conseil d'Ecole. Son rôle, sur proposition du directeur d'école a plusieurs missions. Notamment, il vote le règlement intérieur, donne des avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Monsieur le Maire propose, de désigner un membre titulaire et deux membres suppléants appelés à siéger au sein du conseil d'école. La désignation a lieu à bulletins secrets sauf si le Conseil municipal approuve le vote à main levée

Membre de droit : Sylvain PEREZ

Titulaire : Pauline LOBERT-MANOUVRIEZ

Suppléants : Vincent LESAGE – Corinne TUFFIER

POUR : 18 – ABSTENTION 0 – CONTRE 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

Le Maire
Sylvain PEREZ

